

PAROISSE DE BELFAUX

Procès-verbal de l'assemblée du 26 mars 2024

A 18h30, le président M. Jean-Luc Mooser ouvre l'assemblée 2024 de la paroisse Saint-Etienne de Belfaux et souhaite à tous une cordiale bienvenue.

Il rappelle que l'assemblée a été convoquée conformément aux dispositions légales, soit par insertion d'un avis dans la Feuille Officielle, par affichage au pilier public de chaque commune et par publication dans la feuille dominicale. Il demande s'il y a des remarques à formuler au sujet du mode de convocation. Tel n'est pas le cas. L'assemblée peut donc délibérer valablement.

Les personnes non habilitées à voter doivent s'annoncer auprès des scrutateurs.

Excusés : Mme Fernande Bersier, M. Stephan Danczkay, M. Michel Crausaz

Pastorale de langue allemande : présentes Mme Eva Schafer et Mme Bettina Gruber

Scruteurs désignés : Mme Denise Pauchard et M. Roger Descloux

19 paroissiens actifs présents.

Le tractanda est le suivant :

1. Salutations et prière

2. Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 27 mars 2023

Le procès-verbal ne sera pas lu. Il peut être consulté à la cure ou sur le site internet de la paroisse (www.upsaintetrinite.ch)

3. Rapport du Président

4. Informations pastorales

5. Comptes 2023

Rapport de la commission financière et approbation

6. Restauration de l'église, étapes 5/A et 5/B

Rapport de la commission financière et approbation du décompte final

7. a) Budget de fonctionnement 2024

Rapport de la commission financière et approbation

b) Budget d'investissement 2024 :

- Restauration de l'église de Belfaux, étape 5/C : CHF 77'000.-

Rapport de la commission financière et approbation

8. Divers

1. Salutations et prière

La parole est donnée à M. l'abbé Jacques Rime pour la prière.

En ce début de la Semaine Sainte l'abbé Jacques Rime propose de nous tourner vers le Saint-Crucifix de Belfaux avec des nouvelles paroles d'un chant de l'abbé Bovet dédié au Saint-Crucifix. Texte de M. Jean-François Haas.

2. Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 27 mars 2023

Le président demande s'il y a des remarques concernant ce procès-verbal.

La parole n'étant pas demandée, le président demande de passer au vote.

Ce procès-verbal est accepté à l'unanimité avec remerciements à la secrétaire pour sa rédaction.

3. Rapport du président

1. Généralités

Le président remercie du soutien et de la collaboration apportés au conseil paroissial par tous les engagés et tous les paroissiens et dit le plaisir d'œuvrer au profit de la paroisse Saint-Etienne.

Le conseil paroissial élu en 2023 a été assermenté le 29 avril 2023 en l'église Saint-Sulpice de Siviriez.

Depuis l'assemblée du 27 mars 2023, le conseil paroissial a tenu 17 séances :

13 en 2022

4 en 2023

Il a participé à 2 séances du conseil de gestion de l'unité pastorale.

Il a participé à des rencontres et séances avec le bénéfice curial et la fondation Saint-Maurice.

2. Personnel

Quelques rappels et informations :

- Pour la pastorale, nous disposons, en plus de nos prêtres, de 8 agents pastoraux laïcs pour l'UP (2,40 EPT) et de 1 agent pastoral laïc pour la paroisse (0,6 EPT) ;
- Le secrétariat de notre UP a été renforcé par l'engagement d'une nouvelle secrétaire administrative adjointe à 20%, Anne-Laure Perritaz, à partir du 1^{er} février 2024.

3. Bâtiments

- Au terme d'un très long processus administratif, le système de vidéosurveillance de l'église et du centre paroissial est finalement entré en service en décembre 2023.
- Le chantier du réaménagement de la cure pourra débuter dès que les autorisations nécessaires auront été délivrées. Un système d'alarme a été installé.
- M. Vianin nous donne des explications complémentaires au sujet des nouvelles normes exigées. Il attend le permis dans le mois qui suit.
- La restauration des croix de notre paroisse se poursuit, avec en particulier la croix de Saint-Maurice qui sera terminée tout prochainement.
- Une mise en valeur des reliques du Saint-Crucifix a été effectuée et des bancs ont été installés dans la tribune. En outre, une nouvelle plaquette du Saint-Crucifix sera très prochainement publiée.
- La restauration de l'église de notre paroisse sœur de Grolley est arrivée à terme et a fait l'objet d'une manifestation publique le 23 juin 2023.

4. Archives

Les archives paroissiales font l'objet d'un recensement mené conjointement par la Corporation cantonale et l'Etat de Fribourg. C'est ici le lieu de remercier très chaleureusement le travail de haute qualité effectué dans la gestion de nos archives par Mmes Suzanne Pillonel et Eugénie Mantel.

5. Aide aux personnes en difficultés

La paroisse tient à soutenir et à développer l'aide aux personnes en difficultés par divers canaux :

- Une subvention à la conférence Saint-Vincent-de-Paul, aux œuvres caritatives et missionnaires et aux mouvements à but social pour un montant total de CHF 55'000.00
- Une collaboration de l'unité pastorale avec l'accueil Sainte-Élisabeth à Fribourg.

6. Unité pastorale

Le 3 mars 2024, les communes de Grolley et de Ponthaux ont accepté de fusionner. Suite à cette décision, la paroisse de Ponthaux souhaite se rapprocher de notre UP et des discussions sont en cours à ce sujet.

4. Informations pastorales

Mme Suzanne Pillonel nous donne connaissance des évènements paroissiaux durant l'année 2023.

42 Baptêmes 43 Premières Communions 29 Confirmations

2 Mariages 32 Décès dont 23 Obsèques catholiques

On remarque une baisse des obsèques catholiques par rapport aux décès. Cette diminution s'observe dans la plupart des paroisses du canton. Cela provient du fait que les obsèques laïques se font plus nombreuses.

Groupements : lectrices + lecteurs, auxiliaires de la communion, servantes et servants de messe sont les 3 groupes pour lesquels il faudrait encore augmenter l'effectif.

En plus des groupements il y a la possibilité de ressourcement spirituel : récitation du chapelet, adoration du Saint-Sacrement après la messe du Saint-Crucifix, dé-marches bibliques et animation de messes avec un petit chœur

Animations pour les jeunes :

HDP : moment d'adoration et de partage.

Christ-o-thèque : messe à la lueur des bougies suivi de la fête de Noël au Centre paroissial. Mme Barbara Monney et M. Jean-Marc Andenmatten animent ces soirées.

Sortie à ski

Messes Crossfire dans diverses paroisses du canton

Pèlerinage

Activités solidarité : vente de gâteaux etc

Des jeunes ont participé à la messe de Noël des familles.

Parcours de confirmation. Le parcours consiste en 3 temps forts dont la célébration d'entrée et d'engagement, la retraite du Vendredi et Samedi Saint et un pèlerinage. Des moments de prières, des messes, des activités de solidarité, l'enseignement-chorale et une soirée des confirmés viennent compléter le programme.

Les temps forts

En janvier a lieu le repas des engagés de la paroisse..Le temps de Carême est marqué par la conférence de carême donnée par Jean-Marc Andenmatten sur l'art et la spiritualité chez le cardinal Journet, les soupes de carême et la vigile pascale. Au printemps 3 événements ont réuni les paroissiens : la Messe de St-Etienne composée par Gonzague Monney à l'occasion des Céciliennes ; le pèlerinage au Saint-Crucifix ; le Festival Crossfire et la longue nuit des églises. Début septembre la messe de la rentrée suivie du tournoi de foot attire les familles dans une belle ambiance chaleureuse et conviviale.

Une conférence-témoignage du futur prêtre Jacques Doutaz est organisé par notre diacre Dominique Schaller et le Groupe des visiteuses et visiteurs. Ensuite, la semaine Redweek nous rappelle la triste réalité des chrétiens persécutés dans le monde. En dernier lieu, citons la messe d'inauguration des travaux de réaménagement du Saint-Crucifix, du reliquaire et ex-voto.

Les événements à venir : ce sont des célébrations et activités annuelles.

M. l'abbé Jacques Rime relève le travail important du relais pastoral.

Paroisse alémanique

Mme Bettina Gruber nous adresse les salutations de la pastorale alémanique et du conseil directeur représenté par Mme Schafer.

L'été 2023 était marqué par le départ du curé modérateur le P. Ludovic Nobel. Depuis son départ une codirection a été installée entre le P. Adrian Cosa et Mme Bettina Gruber.

Le 8 octobre 2023 fut un jour de fête pour les 20 ans de la création de la pastorale alémanique qui depuis est au service des catholiques germanophones du grand Fribourg. La pastorale alémanique remercie la paroisse de Belfaux pour son précieux soutien.

De nouvelles célébrations ont été instaurées afin d'atteindre encore mieux les fidèles d'aujourd'hui, notamment des rencontres qui ont lieu 4 fois par an à la maison paroissiale de Granges-Paccot avec les enfants et leurs parents.

Que notre pastorale contribue ensemble à la croissance du Royaume de Dieu.

5. Comptes 2023

M. Emmanuel Ducotterd, caissier, nous donne connaissance des comptes 2023.

	Charges	Produits
Administration	228'278.55	64'989.55
Salle de paroisse	233'852.09	78'738.80
Culte et célébrations	35'982.74	3'550.00
Ministère pastoral	698'719.69	62'479.37
Eglise et lieux de culte	256'755.00	0.00
Partage et entraide	55'208.20	0.00
Forêts	629.50	420.00
Impôts	58'072.15	1'378'878.45
Capitaux et emprunts	7'072.25	6'058.05

Cure et autres immeubles	39'611.20	47'760.00
Autres postes	108'155.05	108'155.05
<hr/>		
Totaux	1'722'336.42	1'751'029.27

Résultat : un bénéfice de CHF 28'692.85

Le président remercie M. Ducotterd pour sa présentation. Il demande s'il y a des questions concernant ces comptes.

La parole n'étant pas demandée, le président demande au représentant de la commission financière, M. Roger Descloux, de nous donner connaissance de son rapport.

La commission financière s'est réunie en date du 18 mars 2024 afin d'examiner les comptes 2023. Elle s'est basée une nouvelle fois sur la check-list de la Corporation ecclésiastique pour effectuer cette tâche.

Elle a constaté la justesse des écritures et la bonne tenue des comptes. Un merci particulier au caissier M. Emmanuel Ducotterd ainsi qu'au Conseil de paroisse pour leur excellent travail. La commission propose d'accepter ces comptes tels que présentés et d'en donner décharge au caissier ainsi qu'au Conseil de paroisse.

Ces comptes 2023 sont soumis au vote de l'assemblée.

Au vote : ces comptes sont approuvés à l'unanimité.

6. Restauration de l'église, étapes 5/A et 5/B

M. Vianin nous donne un résumé des travaux et le décompte final clôturé au 6 mars 2024 pour les étapes soit :

5/A : Etude et mise en valeur du St-Crucifix, reliques et ex-voto pour un montant de CHF 77'350.35

5/B : Réalisation de bancs pour la tribune pour un montant de CHF 11'962.20

La commission financière s'est réunie en date du 18 mars 2024 et a examiné les décomptes finaux des étapes 5A et 5B. Tous les documents ont été présentés et chaque étape a été respectée.

Merci au Conseil de paroisse et à l'architecte pour l'excellent travail.

La commission propose d'accepter ces décomptes tels que présentés.

Le président demande s'il y a des questions concernant ces 2 étapes.

La parole n'est pas demandée.

Au vote : l'assemblée accepte à l'unanimité ce décompte.

7. a) Budget de fonctionnement 2024

Le président donne quelques explications générales.

Ces dernières années, les charges liées imposées par la Corporation ecclésiastique ont augmenté de plusieurs dizaines de milliers de francs.

Il y a eu une augmentation des charges du personnel et une diminution des recettes du centre paroissial et de nombreuses sorties d'Eglise.

Le budget 2024 se présente comme suit :

	Charges	Produits
Administration	243'100.00	69'700.00
Salle de paroisse	233'450.00	84'000.00
Culte et célébrations	38'100.00	3'000.00
Ministère pastoral	714'800.00	68'500.00
Eglise et lieux de culte	211'600.00	0.00
Partage et entraide	55'000.00	0.00
Forêts	700.00	450.00
Impôts	55'000.00	1'331'200.00
Capitaux et emprunts	6'600.00	5'610.00
Cure et autres immeubles	70'500.00	97'200.00
Autres postes	50'000.00	50'000.00
<hr/>		
Totaux	1'678'850.00	1'709'660.00

Résultat : un bénéfice de CHF 30'810.00

Le président demande s'il y a des questions concernant ce budget 2024.

La parole n'étant pas demandée, le président demande à la commission financière de nous donner lecture de son rapport. La commission financière s'est réunie en date du 18 mars 2024 afin d'examiner le budget 2024. Elle l'a comparé aux comptes 2023 et a constaté que celui-ci a été minutieusement étudié. Chaque poste est justifié et les montants sont déterminés de manière plausible et réaliste. Aussi elle remercie le Conseil de paroisse ainsi que le caissier M. Emmanuel Ducotterd. Elle propose à l'assemblée de l'accepter tel que présenté.

Au vote le budget de fonctionnement 2024 est accepté à l'unanimité.

b) Budget d'investissement 2024 :

Restauration intérieure de l'église de Belfaux, étape 5/C : CHF 77'000.-

Le président nous informe de la suite des travaux intérieurs de l'église de Belfaux.

Le Conseil planifie ces travaux sur plusieurs années afin de répartir ces investissements dans la durée.

M. Vianin nous présente les travaux à venir. Il s'agit principalement de la restauration de la chaire, des tableaux, des statues, des présentoirs et de l'éclairage. Ces objets sont utiles et complémentaires au fonctionnement de l'église.

Le président demande s'il y a des questions concernant cet investissement.

La parole n'est pas demandée, le président donne la parole à la commission financière pour son rapport.

La commission financière n'a pas la compétence de se déterminer sur la pertinence de la dépense mais uniquement sur son financement. La commission financière préavise favorablement cet investissement.

Vote : à l'unanimité l'assemblée accepte ce budget d'investissement.

8. Divers

Le président remercie Mme Fernande Bersier qui a mis un terme à ses quatre années d'activité de déléguée à l'Assemblée de la Corporation cantonale en décembre 2023.

Merci à Fernande :

- Pour avoir œuvré avec rigueur et enthousiasme au sein de cette assemblée;
- Pour y avoir représenté avec efficacité les intérêts de notre paroisse et de notre UP ;
- Pour avoir géré avec professionnalisme les intérêts matériels de notre Eglise fribourgeoise.

Nous savons qu'elle continuera à mettre ses compétences au profit de l'Eglise, en particulier au Chœur-mixte Saint-Etienne, à la Conférence St-Vincent de Paul et au Festival Crossfire. C'est avec plaisir que nous lui remettons une petite attention et que nous lui souhaitons de belles et saintes fêtes de la Résurrection.

L'abbé Michel Suchet a fêté son 80^{ème} anniversaire le 23 mars dernier. Une attention lui a été adressée de la part du Conseil de paroisse.

Mme Denise Pauchard demande si les personnes sorties de l'Eglise doivent payer pour reposer dans la chapelle mortuaire. La chapelle ardente et le cimetière sont gérés par le cercle d'inhumation. Donc un citoyen des communes, même sorti de l'Eglise a le droit d'y reposer.

Le président informe l'assemblée que les personnes sorties de l'Eglise et qui veulent une cérémonie à l'église un montant de Frs. 1'000.00 leur est demandé.

Mme Denise Pauchard relève les belles étapes de restauration de l'église. Dans le futur serait-il possible de rafraîchir les bancs surtout les agenouilloirs ainsi que les statues qui se trouvent de chaque côté sur les autels latéraux. Il s'agit de la statue de la Vierge Marie et de Saint-Joseph.

En ce qui concerne la restauration des bancs et des agenouilloirs, M. Vianin nous informe qu'il s'agit d'un travail d'une certaine importance. A voir par la suite.

M. Olivier Brulhart nous informe qu'il fait un don de CHF 1'000.00 à toutes les personnes qui souhaitent recevoir la feuille dominicale mais faute de moyen, elles y renoncent. Le président remercie M. Olivier Brulhart pour ce geste généreux.

M. l'abbé Rime nous donne quelques informations sur l'avancée de la nouvelle plaquette du Saint-Crucifix.

Mme Eugénie Mantel remercie le président de paroisse, les conseillères et les conseillers de paroisses pour leur travail. Elle nous informe que le Groupe de recherches historiques de Belfaux se réunira le 16 avril prochain. Mme Anne de Steiger présentera son livre sur les secrétaires communaux. Elle recommande également le livre de l'abbé Jacques Rime sur les promenades en pays de Gruyère et Pays-d'Enhaut.

Mme Mary-Lise Bapst a informé l'assemblée qu'elle a œuvré pour la mise à neuf de la croix du Château du Bois. Celle-ci a été restaurée par l'entreprise PRO-fin de Courtepin. Très beau travail de cette entreprise. Elle demande à l'assemblée s'il y a encore des croix à être restaurées.

Mme Marthe Pauchard s'inquiète de la croix de Saint-Maurice pourquoi celle-ci n'est-elle pas encore fixée ? M. Vianin donne quelques explications à ce sujet. Elle n'a pas été oubliée mais il y a eu quelques surprises pour sa remise en état. Dans le courant du mois d'avril cette croix devrait être installée.

La parole n'est plus demandée.

Le président remercie :

- M. le curé Jacques Rime, M. l'abbé Théogène Habiyakare et toute l'équipe pastorale
- Mes collègues du conseil paroissial
- Les secrétaires de l'UP et du conseil de paroisse
- Le caissier
- Les sacristines, le concierge et toutes les autres personnes de bonne volonté qui œuvrent avec dévouement et compétence au profit de la paroisse.

Belle et sainte fête de la résurrection.

Il invite l'assemblée à partager la collation et le verre de l'amitié.

L'assemblée se termine à 20h10.